

Mais fermons cette parenthèse et voyons s'il y a trace dans l'apocryphe d'une interpolation qui viendrait confirmer, s'il en était besoin, notre explication. Nous pensons que oui. Le style habituel des préambules aux donations princières a été rompu par *mirabili tamen ... dignatus sit eligere. Castrum Ambra, Amberlensis fisci caput* n'est pas à sa place. Pour l'insérer là où nous le voyons, il a fallu recourir à un subterfuge: répéter le mot *castrum*. Il nous apparaît dès lors que, après un préambule conforme aux usages, dans lequel n'apparaît jamais aucun élément du dispositif de l'acte, celui-ci peut se reconstituer normalement ainsi qu'il suit: *Ego, Pipinus ... notum facio ... quod ditionis mee castrum Ambra, Amberlensis fisci caput, ab Ardenne principatu avulsum ... trado ...* On remarque que, dans la forme actuelle de l'acte, le *castrum* qui se trouve dans le dispositif n'est pas identifié. C'est absolument inhabituel. Nous n'avons pas souvenance d'avoir jamais rencontré quelque chose de pareil. C'est la raison pour laquelle le copiste a «arrangé» cet acte grâce à l'adjonction de *predictum*. Et ainsi l'identification de la donation a pu sauter du dispositif et passer dans le protocole.

Lambert-l'Aîné, l'archiviste du monastère avait scruté les archives de son dépôt. Il en connaissait les secrets. Il s'était même appliqué à déchiffrer l'écriture barbare des diplômes mérovingiens qui s'y trouvaient⁴⁹). Croirait-on vraiment que dans les archives du monastère au XI^e siècle où se trouvait la «Vita Bregisi», nous l'avons fait voir, on n'aurait pas pu trouver aussi l'un ou l'autre exemplaire de la «Vita sancti Huberti»? Or dans cette Vita le lieu de la fondation était indiqué: *cella quaedam antiquo nomine vocata Andagium*.

Mais délaissions les rayons poudreux du dépôt des archives de l'abbaye de Saint-Hubert, sortons, parcourons les cellules des moines, les couloirs, le réfectoire, descendons dans la bourgade même de Saint-Hubert. Penserait-on sérieusement qu'au XI^e siècle quelqu'un aurait pu ignorer le nom primitif de l'abbaye, le nom primitif de la ville de Saint-Hubert? La substitution d'un nom de lieu habité par des centaines de personnes, surtout par des laïques, des femmes, des enfants, est un phénomène qui doit exiger des siècles. Ce sont les pèlerins, bien plus que les habitants de Saint-Hubert, qui sont responsables de la sub-

⁴⁹) F. B a i x, o. c.: *pro difficultate barbaricae scripturae*.